

ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUR LES RELATIONS FRANCO-LITUANIENNES, LA RECONNAISSANCE DIPLOMATIQUE FRANÇAISE ET LE SOUHAIT D'UN RETRAIT TOTAL DES TROUPES SOVIÉTIQUES, VILNIUS LE 13 MAI 1992.

13 MAY 1992 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Président,

- Ma femme, tous ceux qui m'accompagnent et moi-même sommes heureux d'être vos hôtes aujourd'hui. Vous nous aviez invités il n'y a pas si longtemps et sans attendre nous y avons répondu. D'où cette forte impression : vous revoir, dans votre pays, à la tête d'un Etat souverain, pleinement reconnu dans ses droits.

- Nous vous remercions de nous avoir offert l'occasion de venir vous exprimer ici les sentiments qu'éprouvent les Français en renouant enfin, et après si longtemps, les liens tissés au cours d'une longue histoire entre deux peuples que la géographie et bien d'autres événements séparaient, et qui pourtant ont su dans des circonstances importantes toujours se rejoindre.

Voilà donc que nous nous retrouvons. Cette rencontre est la conséquence d'événements multiples, certains récents dont la trace marque encore la mémoire, celle de votre génération avec ses sacrifices, ses martyrs, ses espérances, et les autres à travers les temps, la lutte opiniâtre, courageuse de tout un peuple, un combat mené avec la conviction que la vérité et la justice finiraient par l'emporter. Je crois pouvoir dire, monsieur le Président, que vous avez su être l'un de ceux qui, aux heures les plus difficiles ont entretenu la foi dans la patrie, la foi dans l'avenir et je tiens à vous associer, madame, à l'hommage rendu au peuple Lituanien comme au Président Landsbergis en raison de tout ce qui a été vécu au cours de ces années

- Vous avez bien voulu rappeler, monsieur le Président les multiples circonstances où la Lituanie et la France ont su affirmer leurs solidarités, le rôle joué par quelques Français dans votre histoire et même dans votre retour sur la scène internationale, plus récemment, puisque nous avons vécu cette période. Vous avez également tenu à rappeler que la France a été l'un des pays qui se sont obstinément refusés à admettre votre effacement de la carte de l'Europe au moment de la deuxième guerre mondiale. Nous n'avons cessé de dire partout et en toutes circonstances que la souveraineté de la Lituanie restait pour nous un principe absolu. Que de démarches pourtant afin que nous y renoncions aussi bien dans les enceintes internationales que dans les relations bilatérales que nous avons avec l'Union soviétique.

- L'or lituanien n'est qu'un exemple et vous avez eu raison de dire que ce que signifiait ce refus avait plus d'importance que l'or lui-même. Je crois même que la Banque de France en a été le gestionnaire scrupuleux et que, plus que tout autre organisme bancaire dans le monde a qui vous aviez confié le soin de préserver votre patrimoine, tout cela a été maintenu et restitué avec le scrupule qui convenait. Quand avec une certaine délicatesse vous m'avez posé la question, je n'avais pas besoin de réfléchir : le droit est le droit et ce qui appartenait à la Lituanie devait revenir à la Lituanie. Et j'ai été triste d'apprendre que telle n'avait pas été toujours la position des responsables de mon pays, lorsque furent exigées certaines concessions. Pour notre part, nous aurions et nous avons toujours refusé.

- Car le sort de la Lituanie fut si disputé qu'il convenait, dans un premier temps, de dire non à l'Allemagne, - celle de Hitler - avant de dire non à l'Union soviétique, (c'était le même non), à celle de Staline. Lorsque le temps passant vous vous êtes trouvés au coeur de l'affrontement et je me souviens de cet instant où il a fallu décider, ce que nous avons fait avec le chancelier Kohl par une lettre commune qui vous a été adressée, afin qu'il soit bien clair qu'à la fois nous souhaitons que le dialogue prévalût sur le combat et que cette négociation pût aboutir à votre libération.

La coopération avec la France doit entraîner une coopération entière avec la communauté européenne. Vous avez déjà, parmi les douze de la communauté, de solides amitiés. Nous, Français, nous en sommes. Je pense qu'il convient, en raison des difficultés qui sont vôtres, que nous nous concertions sans tarder pour examiner en commun la façon dont l'Europe occidentale, organisée et structurée, pourrait se trouver auprès des pays frères qui n'en sont pas au même point et qui mettront plus de temps à se libérer des séquelles du passé.

- Mais vos chances sont là, vous les possédez. Il s'agit désormais de les faire fructifier. Heureux pays, en parlant du vôtre, remarquait Oskar Milosz, heureux pays où tout est à la mesure de l'homme : un pays riche d'écrivains, de poètes, de musiciens, de philosophes, d'artistes, pratiquant toutes les disciplines. Peuple - dira-t-on - peu nombreux, mais qui a marqué, depuis déjà des siècles et des siècles, la réalité et la pérennité de son existence.

- Viendra le jour, plus tôt sera le mieux, dès que les conditions seront réunies, où vous serez pleinement partenaires de ces Etats auxquels la France appartient et qui ont su montrer l'exemple en établissant entre eux une zone de paix et de progrès, je crois, incomparable.

- Nous allons commencer avec la signature d'un traité. Cela aura lieu demain. Nous fixons des principes et des orientations. Ce sera le premier que nous conclurons avec un Etat qui fut dépendant de l'Union soviétique. Et quand je dis dépendant, je veux dire annexé, ce qui en droit est différent. Cet accord viendra très heureusement compléter l'ensemble des traités bilatéraux que nous avons engagés avec la plupart des pays d'Europe souverains, afin d'assurer la stabilité de notre continent. Traité de coopération et d'amitié, c'est son nom, inutile d'en dire davantage.\

Le cadre politique étant ainsi délimité, il faut en organiser l'application pratique. Je placerais en premier lieu les échanges culturels. J'ai rappelé le rayonnement qui fut véritablement le message de ceux dont l'oeuvre a, de loin, dépassé vos frontières. Parmi d'autres, aujourd'hui, on sait en France, partout où l'on s'intéresse à la pensée, à la culture, ce que signifient les noms du professeur Greimas et du philosophe Levinas. Il se trouve que j'ai eu une approche personnelle de l'oeuvre de l'un des vôtres, vous parliez tout à l'heure de Mickiewicz. C'est un de mes compatriotes né dans la même petite ville que moi, mais un siècle plus tôt qui a été le traducteur de Mickiewicz et qui a répandu son oeuvre en France. Et les relations de famille ont fait que dès ma première jeunesse, dans la bibliothèque de mes parents, se trouvaient ces traductions et que nous apprenions à les lire. Dans quelques mois, je l'espère au début de l'automne 1992, il y aura à Paris ce qu'on appelle déjà les "Journées Baltes". La Lituanie, bien entendu, y occupera une place éminente.

- De nombreuses institutions, des théâtres, des associations culturelles partout en France ont déjà décidé de s'unir à cette présentation de la pensée et de l'art balte et je sais que notre ministre de la culture et de l'éducation a déjà prévu que des tournées de troupes françaises viendraient chez vous permettre au peuple lituanien de se faire une idée actuelle de la vie artistique en France. Vous savez le prix que j'attache à l'enseignement de notre langue, la langue française. Elle a occupé une place éminente en Lituanie et j'entends bien que cet effort devra être repris pour que cette forme de culture soit vraiment présente dans l'esprit de vos compatriotes.\

Quant aux échanges économiques, plusieurs de ceux qui m'accompagnent en Lituanie ont établi des relations actives avec leurs correspondants lituaniens. Les ministres qui sont à nos côtés ont commencé des conversations qui permettront à l'issue de ce voyage d'accélérer, d'étoffer, d'élargir ce type de relations. Vous avez à supporter les conséquences d'une longue période pendant laquelle vous n'avez pas été maîtres de vos décisions.

- Vous avez de nombreux besoins que vous m'avez énoncés et on peut le comprendre lorsque l'on sait de quelle manière était orientée, je dirai même confisquée, votre économie. Nous-mêmes, ainsi que je vous l'ai exposé pendant cette période, nous avons à nous consacrer à d'autres tâches et nous avons noué des liens extrêmement serrés avec d'autres pays sur d'autres continents, particulièrement sur le continent africain sans disperser nos efforts mais en consacrant bien entendu une large part de nos moyens. Il nous faut donc diriger vers votre région de l'Europe désormais nos capacités d'assister, d'aider, de participer aux investissements ce qui n'est pas dans nos traditions commerciales habituelles et ce qui doit être véritablement repris à la base. C'est à quoi en particulier devra servir cette visite dont nous tirerons les conclusions tout aussitôt.\

Enfin, je ne veux pas conclure sans avoir au moins dit un mot des problèmes touchant à la situation militaire de la Lituanie. Votre position stratégique vous a valu depuis le premier jour d'intéresser très fortement vos voisins quand vous ne vous êtes pas vous-mêmes d'ailleurs intéressés à eux. Ainsi vont les mouvements de l'histoire. La chance veut, la géographie aidant, que notre éloignement nous ait permis d'éviter précisément tout accident dans nos relations.

- La France n'a pas toujours été un voisin commode ! Mais puisque nous en sommes là, je puis dire qu'elle a depuis longtemps déjà dominé les périodes passées et qu'elle recherche en toutes

qu'elle a depuis longtemps déjà dominé les périodes passées et qu'elle recherche, en toutes circonstances, les voix de la négociation, du dialogue, de la paix.

- Tel est son choix à l'égard, notamment, de la Russie et des grandes républiques héritières de l'Union soviétique. Mais ce désir de concorde et d'entente ne nous empêche pas de dire ce que nous pensons. Et ce que nous pensons au regard de la présence militaire étrangère en Lituanie, c'est que cela n'est pas acceptable, durablement du moins, et qu'il convient de s'attacher, vous-mêmes, mais aussi vos amis, dans le cadre international, à ce qu'un terme soit mis à cette situation et donc en réunir les conditions.

- Il y a, à cette fin, plusieurs cadres appropriés dont le plus évident est celui de la CSCE, mais s'il ne suffit pas il faudra employer les autres. Je crois qu'entre pays décidés d'établir entre eux les conditions d'une ère nouvelle dans le respect mutuel des souverainetés, l'examen de la situation des forces militaires qui se trouvent aujourd'hui sur votre sol et qui ne dépendent pas de votre autorité, devient une priorité. Cela nous regarde tous, car pour être stable la sécurité de l'Europe doit reposer sur des engagements librement consentis, sur un véritable contrat collectif, et non pas sur l'équilibre toujours précaire des forces en présence.\

Puisque nous célébrons votre indépendance et votre souveraineté retrouvées, mes derniers mots seront pour souhaiter bonne chance au peuple lituanien. Nous reconnaissons sa capacité à construire lui-même son avenir et nous la proclamons, et nous adressons ces vœux, en particulier, aux personnalités lituanienes ici présentes, autour de cette table, et d'abord à vous monsieur le Président et à vous madame, pour vous-même, pour ceux qui vous sont chers, pour votre pays que je salue ! Vive la Lituanie, vive la France !\